

FNB d'actions privilégiées de capital scindé Quadravest

Rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025



RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025

FNB d'actions privilégiées de capital scindé Quadravest

Avis concernant les énoncés prospectifs

Le présent rapport peut contenir des énoncés prospectifs portant sur le FNB d'actions privilégiées, son rendement futur, ses stratégies ou perspectives ou sur des événements ou circonstances futurs. Ces énoncés prospectifs comprennent, entre autres, des énoncés à l'égard de nos croyances, plans, attentes, estimations et intentions. L'utilisation des termes « prévoir », « compter », « anticiper », « estimer », « supposer », « croire », et « s'attendre à » et autres termes et expressions similaires désignent des déclarations prospectives.

De par leur nature, les énoncés prospectifs reposent sur des hypothèses et comportent des risques inhérents et des incertitudes. Par conséquent, il existe un risque important que les prévisions explicites ou implicites comprises dans ces énoncés prospectifs ne se réalisent pas ou qu'elles soient incorrectes dans l'avenir. Un certain nombre de facteurs pourraient entraîner un écart important entre les résultats, les conditions ou les événements futurs et les objectifs, les attentes, les estimations ou les intentions exprimés dans les énoncés prospectifs. Ces écarts peuvent être causés par plusieurs facteurs, y compris les changements dans la conjoncture économique et financière au Canada et à l'échelle mondiale (en particulier les taux d'intérêt, les taux de change et les cours des autres instruments financiers), les tendances du marché, les nouvelles dispositions réglementaires, la concurrence, les changements technologiques et l'incidence possible de conflits et autres événements internationaux.

La liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive. Avant de prendre toute décision de placement, les investisseurs et les autres personnes qui se fondent sur les énoncés prospectifs doivent examiner attentivement ces facteurs ainsi que d'autres facteurs. Les lecteurs ne devraient pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs. Nous ne nous engageons pas à mettre à jour les énoncés prospectifs pour tenir compte de faits nouveaux, d'événements futurs ou d'autres circonstances, sauf si les lois applicables prévoient une telle obligation.

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds contient les faits saillants financiers, mais non les états financiers intermédiaires ou annuels du FNB d'actions privilégiées. Vous pouvez obtenir les états financiers annuels du FNB d'actions privilégiées gratuitement, sur demande, en appelant au 1 877 478-2372, en communiquant avec nous par courriel à info@quadravest.com, en consultant notre site Web au www.quadravest.com, en consultant le site Web de SEDAR+ au www.sedarplus.com, ou en communiquant avec votre conseiller. Vous pouvez également communiquer avec nous afin de vous procurer un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration du FNB d'actions privilégiées, du dossier de vote par procuration ou des informations trimestrielles sur le portefeuille.

Analyse du rendement du Fonds par la direction

Le Fonds

Le FNB d'actions privilégiées de capital scindé Quadravest (le « FNB d'actions privilégiées ») est une fiducie de fonds commun de placement gérée par Quadravest Capital Management Inc. (le « gestionnaire » ou « Quadravest »). Le FNB d'actions privilégiées est un organisme de placement collectif alternatif négocié en bourse (FNB), et les parts du FNB d'actions privilégiées sont négociées à la Bourse de Toronto (TSX) sous le symbole PREF.

Objectif et stratégies de placement

Le FNB d'actions privilégiées a pour objectif d'offrir à ses porteurs de parts : a) des distributions mensuelles et b) une possibilité de préservation du capital, principalement par des placements dans un portefeuille d'actions privilégiées de sociétés à capital scindé (les « actions privilégiées de sociétés à capital scindé »).

La stratégie de placement du FNB d'actions privilégiées consiste à investir principalement dans un portefeuille géré activement, constitué d'actions privilégiées de sociétés à capital scindé offertes par des sociétés à capital scindé canadiennes inscrites à une bourse canadienne. Il peut aussi investir dans des actions privilégiées d'autres émetteurs, des fonds négociés en bourse, d'autres fonds de placement, des actions ou des titres productifs de revenus, ainsi que dans des titres pouvant être convertis pour obtenir les titres susmentionnés, lorsqu'ils sont conformes aux objectifs de placement du FNB d'actions privilégiées.

Le FNB d'actions privilégiées est considéré comme un « OPC alternatif » au sens du *Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement* (le « Règlement 81-102 »). Par conséquent, il est autorisé à investir dans des catégories d'actifs et à utiliser des stratégies de placement qui ne sont pas permises aux autres types de fonds communs de placement. En tant qu'OPC alternatif, en vertu du Règlement 81-102, le FNB d'actions privilégiées est autorisé à utiliser des stratégies qui sont généralement interdites aux OPC classiques, y compris investir plus de 10 % de sa valeur liquidative dans les titres d'un seul émetteur.

Risques

Les risques associés à un placement dans les parts du FNB d'actions privilégiées figurent dans le prospectus, disponible sur le site Web du FNB d'actions privilégiées à l'adresse www.quadravest.com ou celui de SEDAR à l'adresse www.sedarplus.com. Aucun changement ayant pu avoir une incidence significative sur les risques associés à un placement dans les parts du FNB d'actions privilégiées, comme discuté dans le prospectus du FNB d'actions privilégiées, n'a eu lieu au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Résultats

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, le rendement des parts du FNB d'actions privilégiées s'est établi à 6,70 %, contre 9,57 % pour l'indice de référence, l'indice d'actions privilégiées S&P/TSX. Contrairement au rendement de l'indice de référence, celui du FNB d'actions privilégiées est calculé après déduction des frais et des charges. Les rendements du FNB d'actions privilégiées sont indiqués à la rubrique *Rendement passé*, et peuvent varier principalement en raison des frais et des charges.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, les marchés des actions nord-américains ont réalisé une bonne performance, les actions canadiennes ayant fait preuve de résilience malgré le contexte actuel d'incertitude macroéconomique et politique. Au Canada, les marchés des actions ont été en partie soutenus par la vigueur de certains secteurs, notamment les matériaux, l'énergie et les produits financiers, ce qui a généralement favorisé les rendements malgré la volatilité irrégulière liée à l'évolution des politiques commerciales mondiales et aux publications des données économiques. La confiance des investisseurs s'est renforcée au cours de l'exercice, l'inflation ayant ralenti et les conditions financières s'étant améliorées, mais la confiance est demeurée sensible à l'évolution des conditions macroéconomiques.

L'économie canadienne a fait preuve d'une certaine résilience malgré les pressions externes et a évité une récession technique, la croissance ayant légèrement rebondi au troisième trimestre. Ce rebond s'explique par l'augmentation des dépenses d'investissement du secteur public et des dépenses liées aux programmes gouvernementaux, y compris les projets d'infrastructure, les services publics, les initiatives de placement menées par le gouvernement ainsi que par la reprise des exportations. Le secteur de l'immobilier résidentiel s'est stabilisé à des niveaux faibles, tandis que les dépenses de consommation sont demeurées limitées en raison de l'affaiblissement du marché de l'emploi.

La Banque du Canada a continué d'assouplir sa politique monétaire en raison de l'atténuation de l'inflation et de la faiblesse économique persistante, notamment la faible demande des consommateurs, le ralentissement des investissements des entreprises et l'incertitude entourant le commerce international et les tarifs douaniers. Le taux du financement à un jour a été réduit, passant de 3,25 % à 2,25 % au cours de l'exercice. Ces faibles taux d'intérêt ont été avantageux pour les marchés financiers en allégeant les coûts d'emprunt et en soutenant les valorisations des actifs, particulièrement dans les secteurs sensibles aux taux d'intérêt.

L'évolution des politiques commerciales et la dynamique géopolitique ont également influé sur les conditions du marché tout au long de l'année. L'incertitude persistante liée aux échanges entre les principaux partenaires commerciaux du Canada a nuï à la confiance des entreprises et aux flux commerciaux, et a contribué à la volatilité périodique des marchés. Dans ce contexte, le secteur financier et les plus grandes banques du Canada ont continué de contribuer au rendement des marchés, soutenus par la croissance généralement résiliente des bénéficiaires ainsi que la situation financière et les liquidités solides, même si le ralentissement de la croissance du crédit et les pressions sur les coûts se faisaient de plus en plus sentir dans certains secteurs.

Dans ce contexte, la performance du FNB d'actions privilégiées est demeurée stable pour l'exercice clos le 31 décembre 2025. La valeur liquidative par part s'établissait à 10,60 \$ au 31 décembre 2025 (10,61 \$ au 31 décembre 2024). La valeur liquidative du FNB d'actions privilégiées a augmenté de 107,44 %, passant de 21,00 M\$ au 31 décembre 2024 à 43,57 M\$ au 31 décembre 2025, reflétant des souscriptions nettes de 22,8 M\$ au cours de la période. Un total de 0,70 \$ par part a été distribué aux porteurs de parts au cours de l'exercice, ce qui porte les distributions cumulatives depuis l'établissement à 1,04 \$ par part.

Événements récents

L'escalade des tensions militaires et l'incertitude persistante entourant les relations commerciales à travers le monde pourraient contribuer à la volatilité des marchés et avoir une incidence sur le portefeuille de placement du FNB d'actions privilégiées.

Opérations avec des parties liées

Quadravest est le gestionnaire, le promoteur, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du FNB d'actions privilégiées.

Le FNB d'actions privilégiées verse au gestionnaire des frais de gestion selon la convention de gestion (voir la rubrique « Frais de gestion » ci-dessous).

Charges d'exploitation

Outre le paiement des frais de gestion, le FNB d'actions privilégiées est responsable des coûts et des charges liés à la conformité au Règlement 81-107 (y compris les frais relatifs à la constitution et aux activités du comité d'examen indépendant), des frais et des commissions de courtage, des impôts sur le revenu et des retenues d'impôts ainsi que de toutes les autres taxes applicables, y compris la TVH, des coûts liés aux nouvelles exigences gouvernementales et réglementaires entrées en vigueur après l'établissement du FNB d'actions privilégiées ainsi que des charges extraordinaires. Le gestionnaire assume tous les autres frais et charges du FNB d'actions privilégiées, y compris les honoraires du dépositaire, de l'agent chargé de la tenue des registres, de l'agent des transferts, de l'administrateur du fonds et des autres fournisseurs de services.

Placements détenus par des parties liées

Le FNB d'actions privilégiées peut investir dans d'autres fonds sous-jacents gérés par le gestionnaire, conformément à ses objectifs et stratégies de placement. Au 31 décembre 2025, une partie liée du gestionnaire détenait 392 500 parts du FNB d'actions privilégiées.

Frais de gestion

Selon la convention de gestion, le FNB d'actions privilégiées verse au gestionnaire des frais de gestion annuels équivalents à 0,5 % de sa valeur liquidative, lesquels sont calculés et payables une fois par mois à terme échu, taxes applicables en sus. Les frais de gestion sont payables au gestionnaire en contrepartie des services qu'il fournit au FNB d'actions privilégiées en sa qualité de gestionnaire, notamment la gestion des activités et des affaires courantes du FNB d'actions privilégiées.

Le FNB d'actions privilégiées investit dans des fonds sous-jacents en investissant dans des actions privilégiées de sociétés à capital scindé. Il n'y a pas de double facturation des frais payables par le FNB d'actions privilégiées et les fonds sous-jacents pour le même service. Les actions privilégiées de sociétés à capital scindé ne comportent généralement aucuns frais de gestion ni aucune charge d'exploitation lorsque la valeur liquidative du titre dépasse sa valeur de rachat.

Rendement passé

L'information sur le rendement est fondée sur la valeur liquidative par part et suppose que les distributions en espèces versées par le FNB d'actions privilégiées au cours des périodes indiquées ont été réinvesties à la valeur liquidative par part dans des parts supplémentaires du FNB d'actions privilégiées. Le rendement passé du FNB d'actions privilégiées n'est pas nécessairement représentatif de son rendement futur.

Rendement annuel

Le graphique à bandes illustre le rendement du FNB d'actions privilégiées pour chacun des exercices présentés et fait ressortir la variation du rendement d'un exercice à l'autre. Il présente le pourcentage de hausse ou de baisse, au 31 décembre d'un exercice dans le cas du rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds ou au 30 juin dans le cas du rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds, d'un placement effectué le 1^{er} janvier du même exercice (ou à partir de la date d'établissement du FNB d'actions privilégiées).



¹⁾ Rendements pour la période du 24 juin 2024 (date d'établissement) au 31 décembre 2024.

Rendement annuel composé

Le tableau suivant présente le rendement annuel composé du FNB d'actions privilégiées sur plus d'un an et pour chaque période close le 31 décembre 2025, par rapport au rendement de l'indice de référence suivant :

- Indice d'actions privilégiées S&P/TSX

FNB d'actions privilégiées de capital scindé Quadravest

	1 an	Depuis l'établissement
Parts du FNB d'actions privilégiées ¹⁾	6,70 %	10,83 %
Indice d'actions privilégiées S&P/TSX	9,57 %	19,31 %

¹⁾ Date d'établissement : 24 juin 2024

Une analyse du rendement relatif du FNB d'actions privilégiées par rapport à celui de l'indice (ou des indices) est présentée à la rubrique *Résultats* du présent rapport.

Description de l'indice

L'indice d'actions privilégiées S&P/TSX est conçu pour mesurer le rendement du marché canadien des actions privilégiées. Les actions privilégiées versent des dividendes à un taux déterminé et ont priorité sur les actions ordinaires à l'égard du versement de dividendes et de la liquidation des actifs.

Principales données financières

Les tableaux suivants présentent les principales données financières relatives au FNB d'actions privilégiées et ont pour objet d'aider le lecteur à comprendre les résultats financiers pour les périodes comptables indiquées.

Actif net par part¹⁾

Période comptable close le	31 décembre 2025	31 décembre 2024 ¹⁰⁾
Actif net à l'ouverture de la période comptable indiquée²⁾	10,61	10,00
Augmentation (diminution) liée aux activités (\$)		
Total des revenus	0,71	0,42
Total des charges	(0,07)	(0,05)
Gains (pertes) réalisés	0,02	0,07
Gains (pertes) latents	–	0,56
Total de l'augmentation (de la diminution) liée aux activités³⁾	0,66	1,00
Distributions (\$)		
Provenant du revenu net de placement (hors dividendes)	–	–
Dividendes	0,56	0,21
Gains en capital	0,02	0,04
Remboursement de capital	0,12	0,09
Total des distributions annuelles⁴⁾	0,70	0,34
Actif net à la clôture de la période comptable indiquée²⁾	10,60	10,61

Ratios et données supplémentaires

Période comptable close le	31 décembre 2025	31 décembre 2024 ¹⁰⁾
Valeur liquidative totale (en milliers de dollars) ⁵⁾	43 570	21 004
Nombre de parts en circulation ⁵⁾	4 110 000	1 980 000
Ratio des frais de gestion (%) ⁶⁾	0,58	0,59
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge (%)	0,58	0,59
Ratio des frais d'opérations (%) ⁷⁾	0,04	0,32
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁸⁾	5,92	34,76
Valeur liquidative par part (\$)	10,60	10,61
Cours de clôture ⁹⁾	10,61	10,64

¹⁾ Les renseignements proviennent des états financiers annuels audités du FNB d'actions privilégiées.

²⁾ L'actif net est calculé conformément aux IFRS.

³⁾ L'actif net et les distributions sont établis en fonction du nombre réel de parts en circulation à la date applicable. L'augmentation ou la diminution liée aux activités est établie en fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période comptable.

⁴⁾ Les distributions ont été versées en espèces ou réinvesties dans des parts additionnelles du FNB d'actions privilégiées, ou les deux.

⁵⁾ Données au dernier jour de la période comptable indiquée.

⁶⁾ Le ratio des frais de gestion est établi en fonction du total des charges, y compris les taxes de vente, pour la période comptable indiquée (déduction faite des commissions de courtage, des autres coûts de transactions et des retenues d'impôts) et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne au cours de la période comptable.

⁷⁾ Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions de courtage et des autres coûts de transactions exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne au cours de la période comptable.

⁸⁾ Le taux de rotation du portefeuille du FNB d'actions privilégiées indique le degré d'intervention du gestionnaire de portefeuille du FNB d'actions privilégiées. Un taux de rotation de 100 % signifie que le FNB d'actions privilégiées achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période comptable. Plus le taux de rotation du portefeuille est élevé au cours d'une période comptable, plus les frais d'opérations payables par le FNB d'actions privilégiées sont élevés et plus les possibilités qu'un investisseur réalise un gain en capital imposable sont grandes. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du FNB d'actions privilégiées.

⁹⁾ Cours de clôture à la TSX au dernier jour de bourse de la période comptable.

¹⁰⁾ Période du 24 juin 2024 (date d'établissement) au 31 décembre 2024.

Aperçu du portefeuille

Au 31 décembre 2025

Principaux titres

	% de la valeur liquidative
Canadian Banc Corp. – actions privilégiées.....	13,9
Premium Income Corporation – actions privilégiées	10,4
Dividend 15 Split Corp. – actions privilégiées	10,0
Dividend Growth Split Corp. – actions privilégiées	10,0
Financial 15 Split Corp. – actions privilégiées	10,0
Life Banc & Split Corp. – actions privilégiées	8,7
Dividend 15 Split Corp. II – actions privilégiées	8,0
North American Financial 15 Split Corp. – actions privilégiées.....	8,0
Brompton Split Banc Corp. – actions privilégiées.....	6,6
Global Dividend Growth Split Corp. – actions privilégiées.....	4,1
E Split Corp. – actions privilégiées.....	3,9
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net.....	6,4
	<u>100,0</u>

Valeur liquidative43 570 165 \$

Répartition par échéance

	% du portefeuille
De 1 an à 3 ans	35,3
De 3 ans à 5 ans	49,3
De 5 ans à 10 ans	15,4
	<u>100</u>

Qualité du crédit*

	% du portefeuille
Pfd-3 (élevé).....	8,6
Pfd-3	37,8
Pfd-3 (faible)	42,5
Non notées	11,1
	<u>100</u>

* L'échelle de notation de DBRS Morningstar pour les actions privilégiées émises au Canada représente une opinion quant au risque qu'un émetteur ne remplisse pas ses obligations liées aux engagements en matière de dividendes et de capital, conformément aux modalités d'émission. Chaque notation peut comporter la sous-catégorie « élevée » ou « faible ». L'absence de sous-catégorie signifie une notation « moyenne ». Les notations de DBRS Morningstar vont de Pfd-1, la plus élevée, à D, la plus basse.

Le tableau ci-dessus présente les 25 principaux titres du FNB d'actions privilégiées. Dans le cas d'un FNB comportant moins de 25 titres, tous les titres sont indiqués.

L'aperçu du portefeuille peut varier en raison des opérations de portefeuille courantes du FNB d'actions privilégiées. Une mise à jour trimestrielle est disponible. Veuillez consulter notre site Web au www.quadravest.com.

